



République Française

Ville de SAUSSET-LES-PINS

Hôtel de Ville – Place des droits de l'homme – 13960 SAUSSET-LES-PINS - 04 42 44 51 51
www.ville-sausset-les-pins.fr

Envoyé en préfecture le 02/10/2025
Reçu en préfecture le 02/10/2025
Publié le
ID : 013-211301049-20250925-DEC2025_196-CC

Publié le 02-10-2025

DECISION DU MAIRE N°DEC2025-196

TRAVAUX D'EXTENSION ET DE REHABILITATION DE L'ECOLE VICTOR HUGO AVENANT N°3 - LOT N°8 – COULEURS LOCALES

Nomenclature ACTES : 1.1

Le maire de la commune de Sausset-les-Pins,

VU le Code général des collectivités territoriales, articles L 2122-21 et L 2122-22 résultant des dispositions de la loi N°96.142 du 21 février 1996, relative à la partie législative du Code général des collectivités territoriales,
VU la délégation n°20-07-08 du 23 juillet 2020 portant délégations du Conseil Municipal au Maire, mise à jour par la délibération 2025-04-04 du 3 avril 2025,

CONSIDERANT la nécessité d'engager des travaux d'extension et de réhabilitation de l'école Victor Hugo,
CONSIDERANT l'analyse des offres présentées lors du marché public qui a été lancé en vue des travaux de second œuvre, relatif aux travaux d'extension et de réhabilitation de l'école Victor Hugo, Lot N°8,
CONSIDERANT la décision DEC2024-110 du 17 juin 2024 attribuant le marché à SARL COULEURS LOCALES.

DECIDE

Article 1 : de signer l'avenant N°3 avec SARL COULEURS LOCALES, 2-4 allée des Fustiers 13800 Istres concernant divers travaux.

Montant initial HT du marché public	815 088.54€
Montant HT de l'avenant N°1	93 351.50€
Montant HT de l'avenant N°2	12 651.08€
Montant HT de l'avenant N°3	8 334.21€
Nouveau montant HT du marché	929 425.33€
Nouveau montant TTC du marché	1 115 310.40€

Article 2 : De signer tous les documents nécessaires à la mise en place de cette décision.

Article 3 : Que les dépenses liées à ces prestations seront prévues au budget de la commune.

Article 4 : Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le responsable du service de gestion comptable sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Fait à Sausset-les-Pins, le 25 septembre 2025

Le Maire,
Maxime MARCHAND

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS
AVENANT N°3

EXE10

A - Identification du pouvoir adjudicateur



COMMUNE DE SAUSSET-LES-PINS
Place des Droits de l'Homme
13 960 SAUSSET-LES-PINS

B - Identification du titulaire du marché public

S.A.R.L COULEURS LOCALES

2 – 4 allée des Fustiers – 13800 ISTRES

■ Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :

■ Adresse électronique : contact@couleurslocales.net

■ Numéros de téléphone: Tél.04.42.55.66.35

■ Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des [ICD](#) : 411 693 534 00033

C - Objet du marché public

■ Objet du marché public:

MAPA N° 23040 – TRAVAUX D'EXTENSION ET DE REHABILITATION DE L'ECOLE VICTOR HUGO - LOT N°8

■ Date de la notification du marché public : 27/05/2024

■ Montant du marché public :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 815 088,54 €
- Montant TTC : 978 106,25 €

D - Objet de l'avenant

■ Modifications introduites par le présent avenant :

N° / Ref / Dénomination	U.	Q.	PU	Total HT
HM : Peinture sur poutre Béton	ML	10,37	33,50 €	347,40 €
Localisation : peinture des poutres béton du plafond extérieur du préau				
HM : Peinture sur ouvrages métalliques haute résistance milieu salin	ML	53,92	103,08 €	5 558,07 €
Localisation : peinture sur clôtures de la court basse et du portail livraison				
HM : Location et mise en place d'une nacelle	ENS	1	1 250,00 €	1 250,00 €
HM : Réalisation d'un plafond extérieur Prégywab	M²	3,08	61,00 €	187,88 €
HM : Mise en peinture OMATEX du plafond extérieur	M²	3,08	29,50 €	90,86 €
Localisation : En sous face du débord de toiture de la bibliothèque				
HM : Dégraissage et nettoyage de l'escalier existant extérieurs et de l'escalier extérieur R+1/R+2 extension	ENS	1	900,00 €	900,00 €
Total HT				8 334,21 €
TVA 20 %				+1 666,84 €
Total TTC				10 001,05 €

TRAVAUX MODIFIÉS / AJOUTÉS / SUPPRIMÉS	MONTANT € HT
TRAVAUX SELON DEVIS (CF CI-DESSUS)	8 334,21 €
TOTAL € HT AVENANT N°3	8 334,21 €

Les autres éléments du marché restent inchangées.

■ Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :

☐ Non

☒ Oui

MONTANT € HT DU MARCHÉ INITIAL	815 088,54 €
MONTANT AVENANT N°1	93 351,50 €
MONTANT AVENANT N°2	12 651,08 €
MONTANT AVENANT N°3	8 334,21 €
% AUGMENTATION DU MARCHÉ INITIAL	14,03%
NOUVEAU MONTANT € HT DU MARCHÉ	929 425,33 €
TVA	185 885,07 €
NOUVEAU MONTANT € TTC DU MARCHÉ	1 115 310,40 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
BARRIERE JEAN-MICHEL - GERANT	ISTRES LE 19/09/2025	COULEURS LOCALES AMENAGEMENTS & FINITIONS 2-4 Allée des Fusiliers - 13800 ISTRES Tél : 04.42.55.66.35 Email : contact@couleurslocales.net Siret : 411 693 534 00033 

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur

A : Sausset-les-Pins, le 25/09/2025

Signature
(représentant du pouvoir adjudicateur)



G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public**■ En cas de remise contre récépissé :**

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

